

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle Fonds culturel national
ayant son siège social à l'adresse 4, boulevard Raouxvel
L-2912 Luxembourg
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro J61
(à biffer si non applicable), représentée par Jo Kox, Président
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Jo Kox

Nom: Kox Jo

Fonction: Président

Date: 22/06/2022

Cachet:

IGNITI Danielle

Nom: IGNITI Danielle

Fonction: secrétaire



FONDS
CULTUREL
NATIONAL

